

# Agir pour l'eau face au changement climatique : un Sdage et des solutions pour les territoires

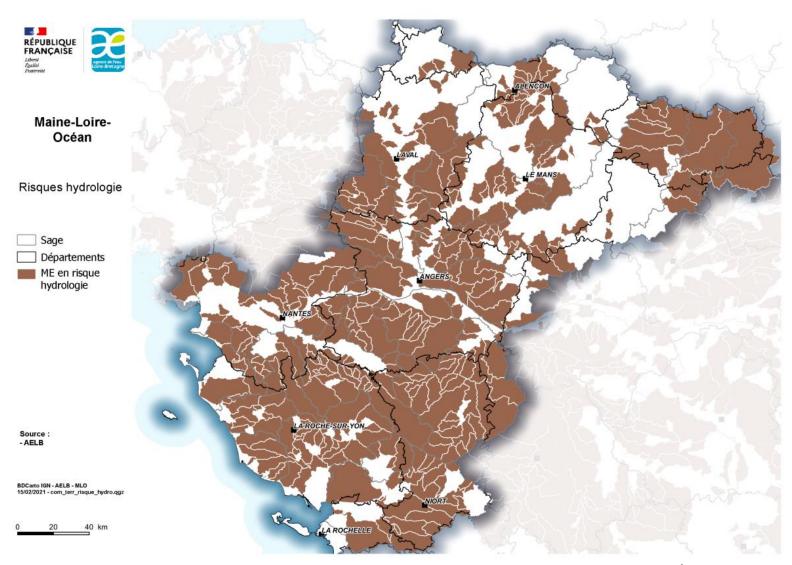


Rétablir l'équilibre quantitatif de la ressource en eau dans un contexte de changement climatique



# Rétablir l'équilibre quantitatif de la ressource en eau dans un contexte de changement climatique

Un territoire soumis à des pressions significatives hydrologiques pour 69 % des cours d'eau



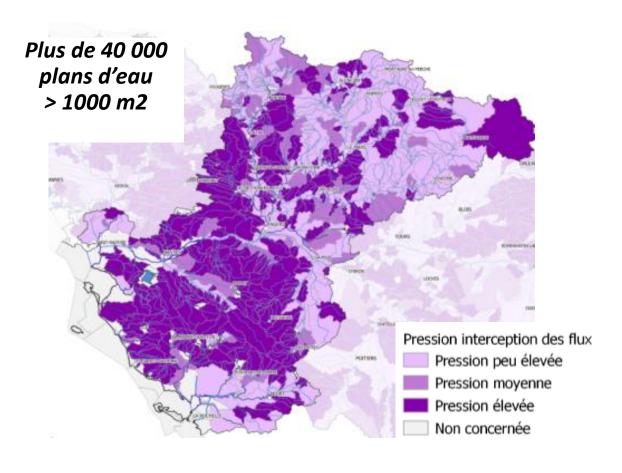


### Des pressions sur l'hydrologie de 2 origines

### Prélèvements:

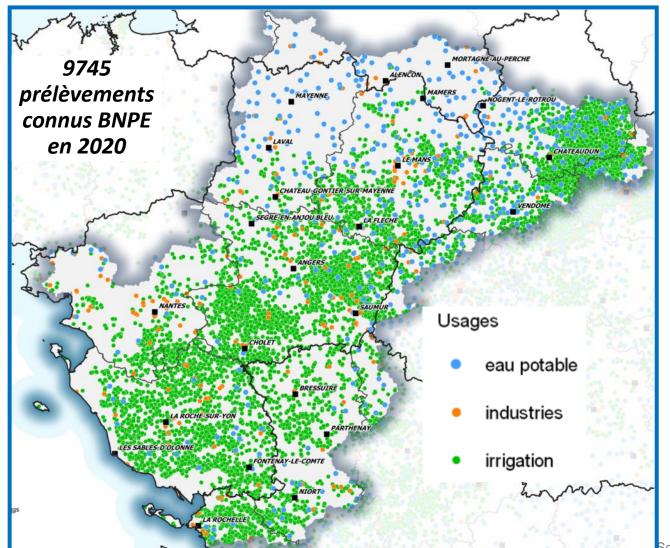
# 9745 prélèvements connus BNPE en 2020 Pression prélèvements tout usage Pression peu élevée Pression moyenne Pression élevée Non concernée

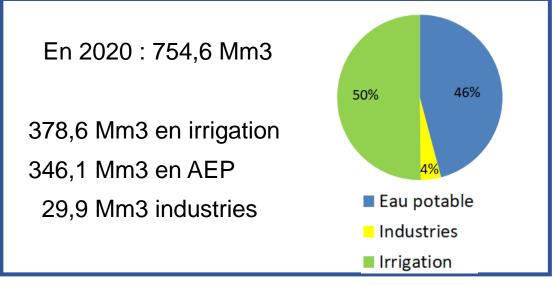
#### Plans d'eau:

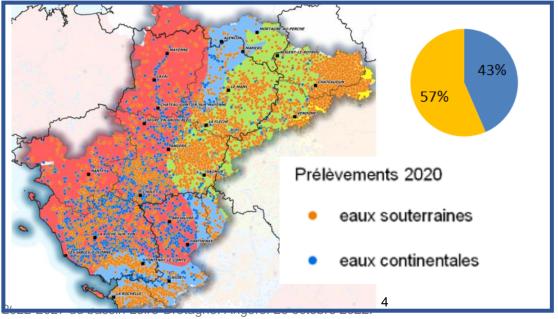




### Des prélèvements conséquents









## **Spécificités**

Maine

Loire

Océan

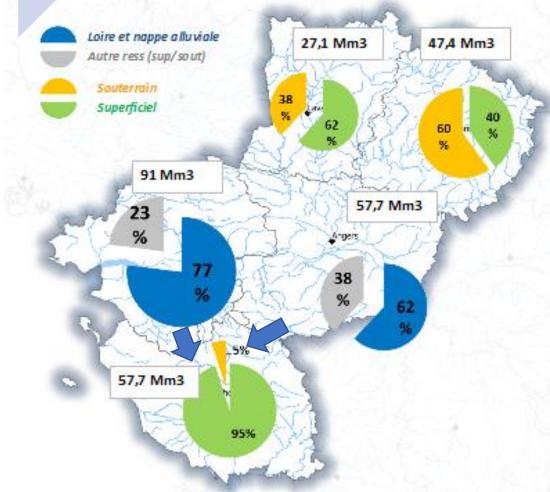


- Une dépendance à la Loire :
   45 % des ressources AEP
- AEP Pays de la Loire : 281 Mm<sup>3</sup> en 2020



La croissance de la population littorale accroit la pression sur l'eau douce pour tous les usages.

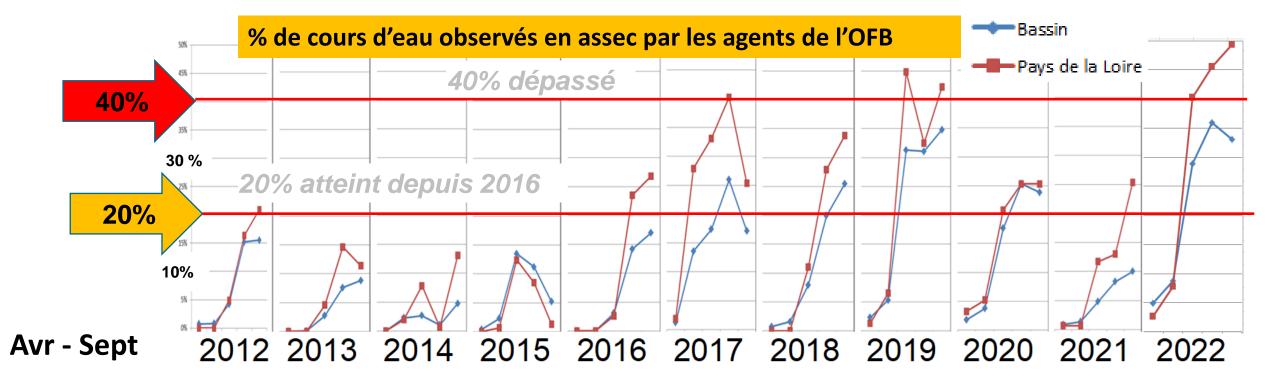
L'estuaire de la Loire reste sensible, notamment en lien avec la remontée à l'amont de la salinité et du bouchon vaseux (craintes pour l'alimentation en eau potable de Nantes cet été 2022).





# Rétablir l'équilibre quantitatif de la ressource en eau dans un contexte de changement climatique

Une crise au-delà d'une année sur 5 et ... qui se prolonge dans le temps.



En tenant compte des besoins des milieux, il s'agit de de rétablir l'équilibre entre la disponibilité de la ressource et les demandes des usagers



# Mise en œuvre du SDAGE en terme de priorités d'actions : Stratégie du programme de mesures MLO



**Développer la connaissance** pour consolider le diagnostic établi par l'état des lieux, en particulier la connaissance des prélèvements et de l'impact des plans d'eau (connexions, interception des flux, surévaporation, etc.)

**Réaliser des analyses HMUC** sur les SAGE qui présentent des difficultés régulières en période de basses eaux

La mise en place de mesures effectives d'économies d'eau est une priorité pour tous les usages

Mettre en place un **gestion collective des prélèvements agricoles** en priorité sur les bassins en tension (ZRE et plafonnés en période de basses eaux)

Développer des **pratiques agricoles vertueuses** et **sécuriser/ développer des filières** de production contribuant à la préservation de la ressource, en lien également avec le volet qualité

Mener des **actions de restauration hydromorphologique**, notamment sur les têtes de bassins versants, en lien avec le volet milieux

Mener des actions spécifiques pour diminuer l'impact cumulé des plans d'eau (inventaire, effacement, déconnexion) coordonnées avec le volet régalien

**Encadrer les prélèvements en volume et dans le temps** (volumes prélevables et objectifs de débits = leviers identifiés dans la stratégie bassin du PDM)

Harmoniser et renforcer les arrêtés cadre sécheresse pour préserver la ressource en période de basses eaux

Une stratégie de résorption du déficit quantitatif prenant pleinement en compte le **besoin** d'eau douce des espaces côtiers et des marais rétro-littoraux





# Focus Chapitre 7 du Sdage : la gestion des prélèvements

# Chapitre 7 : gérer les prélèvements d'eau de manière équilibrée et durable

# **GESTION STRUCTURELLE**

Gestion en période de

basses eaux

Gestion hors période de basses eaux

**7**A

Anticiper les effets du changement climatique par une gestion équilibrée et économe de la ressource en eau au travers d'objectifs de gestion

**7B** 

Assurer l'équilibre entre ressource et besoins à l'étiage selon la situation locale

**7C** 

Gérer les
prélèvements de
manière collective
dans les zones de
répartition des eaux
(ZRE) et dans le bassin
concerné par la
disposition 7B-4

**7**D

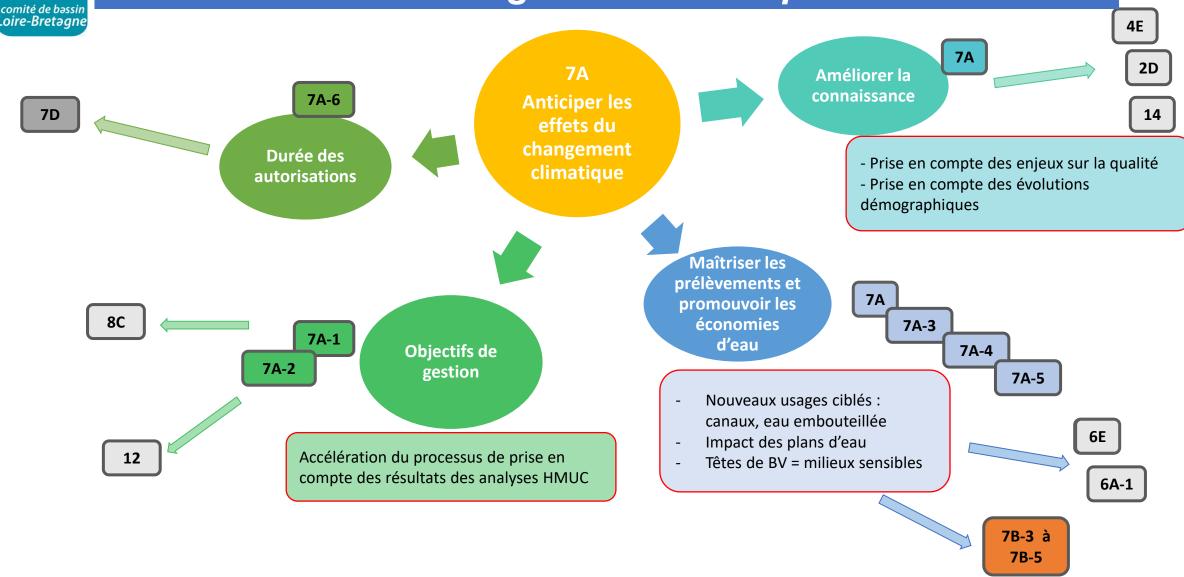
Faire évoluer la répartition spatiale et temporelle des prélèvements par le stockage hivernal 7E Gérer la crise

G. DE CRISE

Rencontres de l'eau. Agir sur vos territoires avec le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage) 2022-2027 du bassin Loire-Bretagne. Angers. 26 octobre 2022.



# Orientation transversale du SDAGE : anticiper les effets du changement climatique





### Vers une gestion équilibrée

#### **ZONAGES 7B du SDAGE**

Principe d'une hiérarchisation de la gestion des autorisations de prélèvements, i.e. adaptation à la situation des territoires.

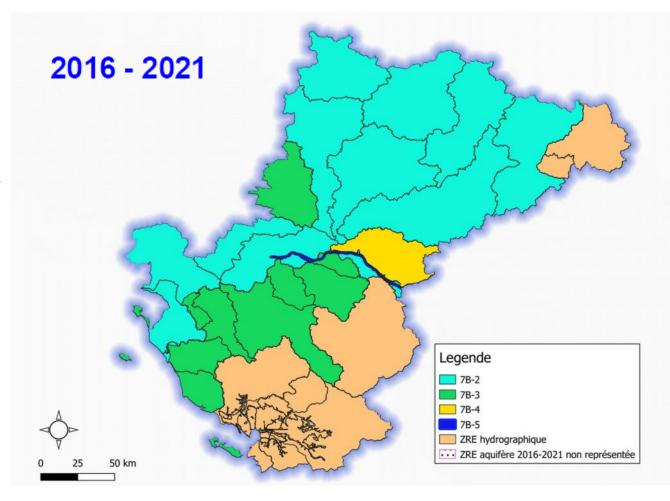
7B2 : augmentation plafonnée des prélèvements à l'étiage

7B3 : plafonnement au niveau de prélèvements actuel pour prévenir l'apparition d'un déficit quantitatif

7B4 : secteur réalimenté artificiellement avec plafonnement des prélèvements

7B5 : axes réalimentés par du soutien d'étiage

Zones de Répartition des Eaux (ZRE) déficits chroniques constatés, réduction de prélèvements





### Vers une gestion équilibrée

#### **ZONAGES 7B du SDAGE**

Principe d'une hiérarchisation de la gestion des autorisations de prélèvements, i.e. adaptation à la situation des territoires.

7B2 : augmentation plafonnée des prélèvements à l'étiage

7B3 : plafonnement au niveau de prélèvements actuel pour prévenir l'apparition d'un déficit quantitatif

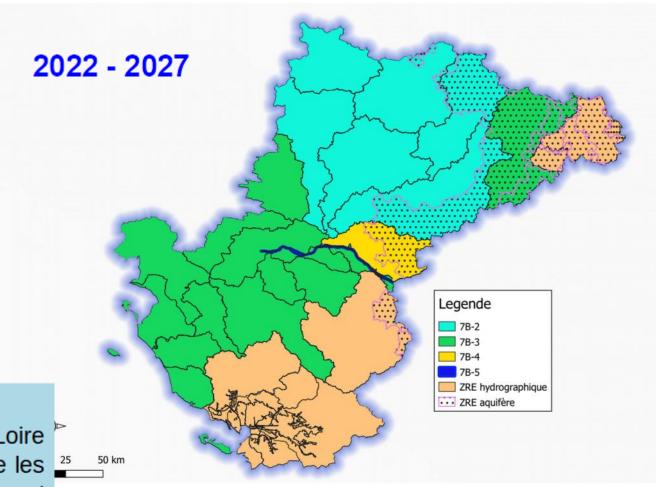
7B4 : secteur réalimenté artificiellement avec plafonnement des prélèvements

7B5 : axes réalimentés par du soutien d'étiage

Zones de Répartition des Eaux (ZRE) déficits chroniques constatés, réduction de prélèvements

#### Evolution du SDAGE 2022-2027 :

Les Côtiers Pays de la Loire (SAGE Estuaire de la Loire et SAGE Marais Breton Baie de Bourgneuf) ainsi que les zones nodales Erdre (Er), Loire (Lre1) et Loir amont (Lr2) sont passés de 7B2 à 7B3.





## Analyses Hydrologie Milieux Usages Climat (HMUC)

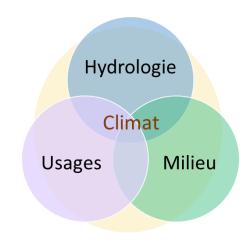
#### **ANALYSES HMUC**

Hydrologie, Milieux, Usage et Climat : 4 composantes pour mettre en œuvre une « gestion équilibrée et durable de la ressource en eau », conformément à l'objectif défini à l'article L. 211-1 du code de l'environnement.

#### **Objectifs:**

- améliorer la connaissance sur les territoires
- dresser un état des lieux des équilibres quantitatifs d'un territoire et de sa sensibilité aux effets du changement climatique
- définir les **objectifs de gestion quantitative** et les **priorités locales** d'un territoire pour l'atteinte des objectifs de bon état

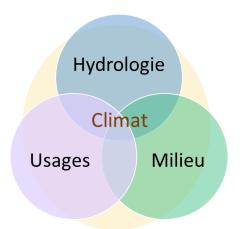
Les analyses HMUC ouvrent la possibilité aux territoires d'adapter localement le cadre de gestion du SDAGE

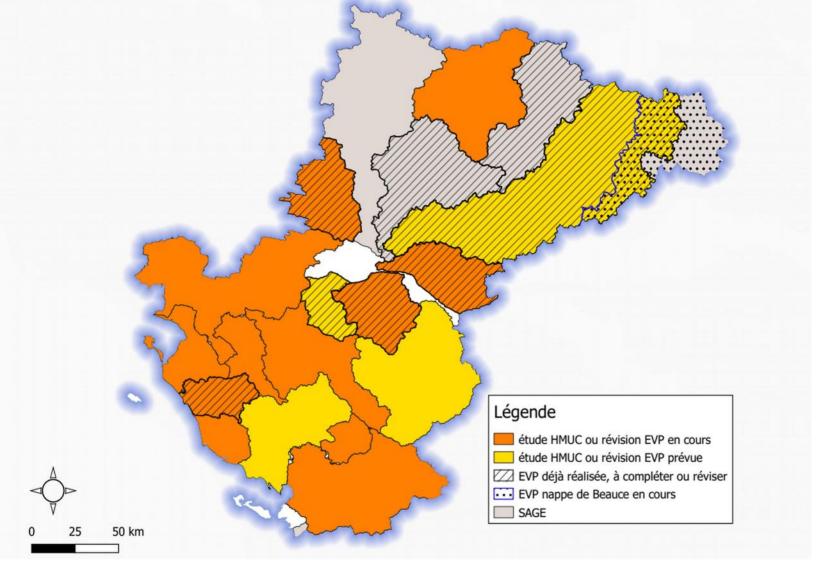




## Analyses Hydrologie Milieux Usages Climat (HMUC)

Avancement des analyses HMUC en Maine Loire Océan

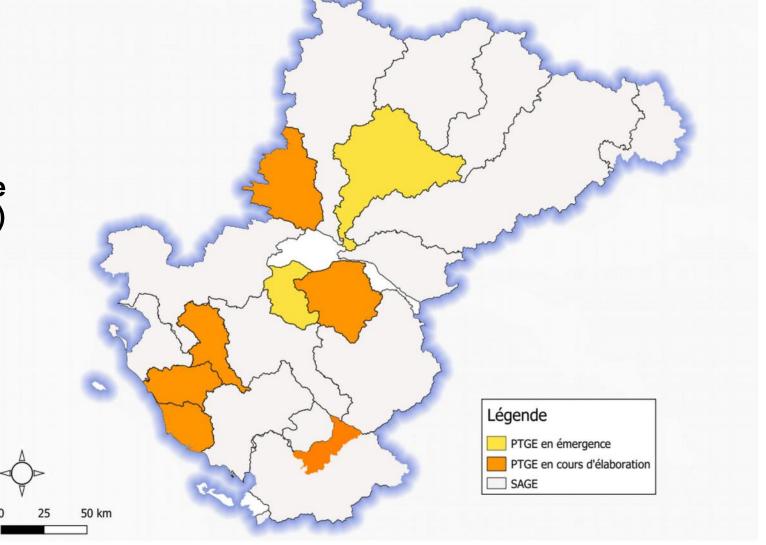






### 8 démarches PTGE en MLO

Le Sdage promeut l'engagement d'analyses HMUC, préalables indispensables à la construction partagée de projets de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE) aux échelles territoriales pertinentes.





### **TEMOIGNAGES - ENJEU 1**

<u>Témoignage</u> : SAGE Vie-Jannay Vendée

Etude HMUC et perspective PTGE

Témoignage : Entreprise Bahier Sarthe

Economies d'eau



